

Monsieur le Président,

Monsieur le Ministre,

Mes Chers Collègues,

Avant tout, en cette année 2008 déclarée « Année Internationale des Langues » par l'UNESCO, je souhaite vivement saluer cette initiative. En effet, l'engagement pris envers les langues régionales a été tenu et l'organisation de ce débat en est la concrétisation. Il révèle officiellement l'intérêt que le Gouvernement accorde à la préservation de notre diversité linguistique et culturelle et je lui en suis extrêmement reconnaissant.

Cette discussion, depuis longtemps sollicitée et espérée, tant par les députés directement concernés, que par les associations qui œuvrent chaque jour en ce domaine, revêt un aspect absolument primordial pour certains départements mais, in extenso, pour notre pays.

La diversité tant linguistique que culturelle est une grande richesse pour les individus et les sociétés. Sa préservation est un enjeu majeur pour l'humanité. La volonté de nos concitoyens d'être reconnus dans leurs identités propres au sein même des territoires dans lesquels ils vivent est indéniable. Et à cet égard, il est absolument crucial de permettre à nos langues de vivre et à ceux qui le désirent de les pratiquer.

Cependant, une certaine menace pèse sournoisement sur nos langues régionales et ce depuis de très nombreuses années. A simple titre d'exemple, les évolutions technologiques et, plus spécifiquement, le remplacement de la télévision analogique par le système numérique, risquent dangereusement de condamner la réception, dans les Pyrénées-Orientales, de TV3 et Canal 33, compromettant ainsi sévèrement la promotion et l'usage du catalan. Nous parlons donc ici de la survie de nos langues régionales.

Aujourd'hui, porter les couleurs de sa région ne revient pas à se désolidariser de la Nation mais au contraire à intégrer son histoire ainsi que l'histoire locale dans le patrimoine national. Le sentiment d'appartenance régionale ne revendique pas de séparation avec les autres cultures ou un refus de notre identité nationale, mais tout simplement le droit d'exister avec

fierté dans un pays tout en revendiquant les couleurs de sa culture. Dans de nombreuses régions, les langues locales, éléments forts de l'identité locale, ont souvent été interdites, aboutissant ainsi à la perte de pans entiers de cultures riches en tradition et en histoire. Or, pour les habitants de ces régions, perdre un peu de leur identité revient, en réalité, à perdre un peu de leur histoire. Il n'est nullement question de remettre en cause la suprématie de la langue française, langue officielle de notre République, mais il est urgent de trouver des solutions pérennes qui permettent à nos langues régionales de se pratiquer, de se transmettre, de se développer.

La langue catalane présente une immense particularité. La constitution d'un groupe d'études sur les langues régionales à l'Assemblée Nationale est une étape importante et je l'ai intégré pour qu'enfin nos langues locales soient mises à l'honneur et considérées à leur juste valeur. Je suis sincèrement scandalisé que l'on m'oblige à parler du catalan comme d'une langue régionale. Le catalan ne peut pas être uniquement qualifié de langue régionale car près de 10 millions de personnes le parlent dans le monde. On ne peut pas en permanence continuer à gérer notre pays en se focalisant sur un esprit parisienniste. Paris, c'est bien mais c'est parfois loin de la France. Le catalan est une réalité qui ne mérite ni indifférence, ni dédain. Trop longtemps il a été considéré comme un patois. Or, il s'agit tout de même de la langue officielle de l'Andorre et de la Catalogne Sud. Le catalan est le socle de négociations internationales et européennes tant en terme d'échanges commerciaux que culturels ou économiques. Pour l'avenir professionnel de nos enfants, je vous avoue que, dans les Pyrénées-Orientales, l'enseignement du catalan représente un atout inestimable car il offre la possibilité d'intégrer un marché du travail extrêmement dynamique, celui de la Catalogne Sud. Nos enfants ont parfois plus intérêt à envisager une carrière orientée vers le Nord de l'Espagne que vers le Nord de l'Europe. C'est là que les méthodes d'apprentissage en milieu scolarisé prennent toute leur envergure. Les enseignements bilingues à parité horaire ou en immersion sont les seuls moyens de s'imprégner totalement d'une langue. De ce fait, il est temps de proposer aux parents une totale liberté de choix en ce domaine car il s'agit bien là de l'avenir de leurs enfants.

Depuis plus de trente ans, les organismes internationaux n'ont cessé de rappeler l'importance des langues dans le patrimoine de l'humanité et d'inciter les Etats à prendre des mesures efficaces pour assurer la défense et le développement des langues.

Le Président de la République a officiellement déclaré dans la presse qu'un texte de loi reconnaissant l'importance que nous accordons aux langues régionales et le rôle de l'éducation nationale à leur égard permettrait d'assurer la protection juridique de ce patrimoine inestimable. De nombreux Etats ont déjà des législations reconnaissant cette diversité comme un atout remarquable de leur développement économique, social et culturel. Si j'adhère totalement à ce débat national auquel je participe avec satisfaction et fierté, je tiens cependant à vous faire part de l'état d'esprit qui anime mes concitoyens.

Les humiliations historiques ont été lourdes pour les catalans. Le traité des Pyrénées, signé en 1659, a engendré de multiples incompréhensions. Les catalans rejetés d'un côté de la frontière et intégrés de force afin de devenir français ont ressenti les pires sentiments : trahison, incompréhension, rejet des deux côtés. Aujourd'hui encore, demeurent des stigmates d'humiliation à travers les tentatives de l'Etat d'affaiblir leur patrimoine culturel et linguistique. L'Etat français devra tôt ou tard s'expliquer et assumer ses responsabilités pour enfin prendre des mesures concrètes en faveur de ces langues régionales. Reconnaissez Monsieur le Ministre qu'il n'est tout de même pas normal que d'un département à l'autre, ou d'une région à l'autre, la défense des langues régionales n'ait pas les mêmes soutiens financiers. De plus, je voudrais affirmer clairement que Non, malgré ces débats, la République française n'est pas en danger et que les langues régionales ne sont pas une menace pour notre langue officielle. Au contraire, ce débat est une chance formidable pour l'épanouissement de nos cultures locales. En toute sincérité, je crois qu'il est grand temps de sécuriser une fois pour toutes la situation des langues régionales de France. Ayons le courage d'aller plus loin dans ces discussions car prochainement, j'espère, nous devons légiférer unanimement. Par contre, la culture française est en danger à travers l'indifférence que l'Etat témoigne envers nos langues régionales. Si jusqu'à présent les catalans ont fait preuve d'une intelligence remarquable et d'un comportement exemplaire pour la défense de leurs racines, ne poussons pas, par des mépris répétés, les passions vers l'exacerbation ou le terrorisme intellectuel. Ne passons pas à côté de cette opportunité quasi historique de donner aux langues régionales leur place et toute leur place dans notre société.

Senyor Ministre, els Catalans són gent orgullosa, honesta i pacífica. La seva llengua és un dret i saben quins són els seus deures. (Monsieur le Ministre, les catalans sont fiers, honnêtes et paisibles. Leur langue est un droit et ils savent où sont leurs devoirs)

